

Saint-Pavace

JUIN 2019

N°53

Bulletin municipal



Finances



Lotissement



Salles associatives et Mairie



Saint
Pavace

Votre commune sur votre smartphone

La mairie propose un nouveau moyen de communiquer avec l'application Illiwap entièrement gratuite, sans publicité, sans inscription, sans engagement et respectueuse de la vie privée.

Le principe est simple :

- La commune s'est abonnée au service ILLIWAP et possède un code : @72310
- Vous téléchargez l'application gratuite Illiwap sur votre téléphone mobile via l'Apple store ou Google Play.
- Vous ajoutez la station de Saint-Pavace en tapant son nom.
- Vous recevrez les informations émises par la commune directement sur votre smartphone : actualités, manifestations, travaux, ordures ménagères...



illiwap

- Téléchargez l'application illiwap sur l'Apple Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android).
- Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application.
- Cliquez sur **SUIVRE** et recevez les informations directement sur votre smartphone.

illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier.
GRATUITE Téléchargement gratuit et sans engagement.

Dates à retenir

X Dimanche 16 juin

Bric à brac du Comité des fêtes

X Samedi 22 juin

La Fête au village

X Vendredi 28 juin

Fête de l'école

X Avant le 23 août

Inscriptions périscolaires

X Début septembre

Permanences pour les inscriptions dans les associations

X Lundi 2 septembre

Rentrée scolaire

X Samedi 26 octobre

Portes ouvertes d'Amitié loisirs



SOMMAIRE >>>

●● Le mot du maire	3
●● Les comptes 2018	4
●● Le budget prévisionnel 2019	5-6
●● Voirie - Réseaux - Espaces verts	6-7
●● Urbanisme	8
●● Affaires sociales et scolaires - Vie familiale	9
●● Vie Associative - Animations	10
●● Conseil Municipal Enfants	10-11
●● Finances - Bâtiments	12-13
●● Informations générales	14-15

Responsable de la communication :

Jacky Garnier, Maire-adjoint

© Rédaction & photos :

Passelaigue, Garnier, Moser, Lalos, Cousin, Redureau, Lemoine, Bonraisin, Legenvre, Rabant, Haas, Chauvin

© Iconographie :

vecteezy.com - freepik.com

Conception - impression :



02 43 82 72 00 - Le Mans



Notre bonne santé financière...

Chères Palvinéennes, chers Palvinéens,

J'ai le plaisir de vous présenter le bulletin du mois de juin pour vous préciser tous les engagements financiers que nous avons portés pour notre collectivité.

Une nouvelle fois, je me félicite de la bonne santé financière que notre commune affiche, une constante exemplaire qui a caractérisé l'ensemble de ce mandat et qui nous a permis de réaliser, dès 2014, des travaux majeurs et nécessaires à l'embellissement de notre village, à la qualité de ses équipements et de ses infrastructures. Ces grandes opérations ont le mérite d'avoir été finalisées sans impact sur les taux d'imposition. Je tiens à remercier à cette occasion l'ensemble des acteurs de notre collectivité, élus et employés, qui ont œuvré à ces réussites.

Sur le plan des finances engagées, je tiens à vous apporter des informations complémentaires quant au grand chantier engagé au niveau de la mairie. Le bâtiment neuf adossé à la mairie est entré dans sa phase de finition et devrait être livré cet été. L'aménagement provisoire des services de la collectivité pourrait avoir lieu dans la foulée afin que la mairie, libérée, soit rénovée. Je sollicite dès à présent votre indulgence pour la gêne occasionnée par cette dernière séquence.

Parallèlement, vous avez pu constater la construction de la salle associative sportive située à côté de notre salle de tennis communautaire. Cet équipement permet aux pongistes de pratiquer leur sport dans des conditions idéales. La réhabilitation de la plateforme sportive attenante à cette structure va donc pouvoir démarrer, un projet porté à l'échelle intercommunautaire.

Vous avez également dû apercevoir les éléments de transformation du terrain situé route du Calvaire où se construit le lotissement des Coteaux du Breuil. Les plateformes et les réseaux divers ont été réalisés. La livraison des premières maisons pourrait avoir lieu fin d'année 2019. Dans le cadre de cette opération, l'enfouissement d'une partie de la ligne HTA le long de la route du Calvaire a été pris en charge par le lotisseur.

Je déplore, comme vous, la fermeture du maraîcher, du food-truck, du poissonnier, qui nous ont exprimé leur souci d'interrompre leur activité pour des raisons de rentabilité. Enfin, la fermeture de notre pharmacie a été reçue comme une très mauvaise nouvelle par l'ensemble du conseil municipal et nous partageons la même déception que vous face à la perte de ce service de proximité. Plusieurs

polémiques ont été véhiculées dans ce contexte. J'ai souhaité ne pas les alimenter. Je ne me suis donc pas exprimé sur les raisons de cette fermeture mais je peux vous assurer que votre collectivité a fait preuve de justesse et de loyauté pour défendre le plus fermement possible les intérêts de la commune.

Dans un esprit plus joyeux, je tiens encore une fois à vous signifier le plaisir que j'ai eu à vous compter si nombreux à participer à notre troisième journée citoyenne organisée le 25 mai dernier. Au-delà de la quantité et de la qualité des travaux effectués cette journée là, c'est une opération qui me réjouit au plus haut point car elle est la marque d'une capacité à vivre ensemble, à fédérer les forces vives et à mutualiser les compétences pour améliorer notre espace de vie partagé.

J'ai également eu la joie d'accueillir sur notre commune, en présence de Stéphane Le Foll, en qualité de président du Pays du Mans, les élus du Pôle métropolitain pour l'assemblée générale de la charte qualité proximité du Pays du Mans. La réussite de cette démarche, dans laquelle nous nous inscrivons depuis fin 2018, a été saluée par l'obtention de « 2 fleurs » pour deux ans le 20 mars 2019. Cette distinction vient récompenser la mobilisation de tous les acteurs au service de ce projet. L'occasion m'est donc donnée de remercier Patricia ma collègue adjointe ainsi que les membres de sa commission, sans oublier notre secrétaire de mairie Catherine, Eliane, chargée des achats, Christine et Corinne, nos deux cantinières, qui ont, chacune à leur niveau et avec leur compétence, contribué au succès de cette initiative, qui permet de mettre à l'honneur des actions de qualité et de proximité dans nos modes de fonctionnement collectifs. En effet, en signant cette charte, nous nous engageons à développer les circuits courts pour un approvisionnement en produits agricoles de qualité. Cette démarche implique une façon naturelle de se nourrir et envoie un message d'éducation fort à notre jeune génération, faisant de nos enfants les meilleurs ambassadeurs de demain pour changer les comportements alimentaires. Je remercie à ce titre Hélène Pelven, chargée de mission au Pays du Mans, pour son accompagnement dans ce projet.

Je conclus ces propos en vous invitant chaleureusement le samedi 22 juin prochain à venir partager la fête du village. Dans l'attente de ce rendez-vous de convivialité et d'échange je vous souhaite à tous de passer un très bel été.

Max Passelaigue

Les finances de la commune



Les comptes 2018

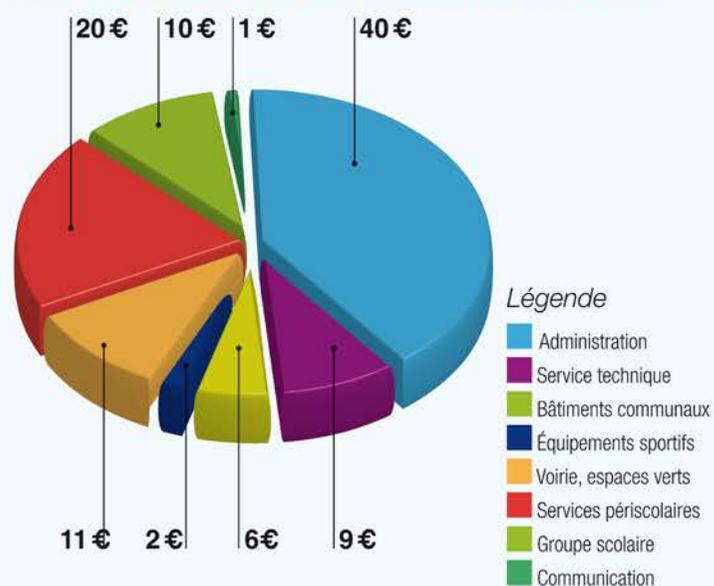
Fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	497 311,35	Produits des services	106 866,87
Charges à caractère général	380 213,79	Produit de la fiscalité	1 181 891,60
Frais de gestion	105 707,30	Dotations, participations	273 898,74
Frais financiers	18 600,61	Produits exceptionnels	582,90
Amortissements	36 631,45	Autres recettes - Locations	40 750,17
Atténuation de produits	198 229,00	Atténuation de charges	16 790,02
Total	1 236 693,50	Total	1 620 780,30
		Excédent de fonctionnement de l'année = épargne de l'année	384 086,80

Investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Remboursement du capital des emprunts	78 086,42	Amortissements	36 631,45
Dépenses d'équipement et travaux	819 639,18	Subventions	213 514,27
Déficit antérieur reporté à financer	-	FCTVA, Taxe aménagement	64 869,00
Total	897 725,60	Emprunts	176 000,00
		Excédents 2017 affectés	301 683,43
		Solde d'exécution investissement reporté	545 731,73
		Total	1 338 429,88
		Résultat d'investissement de l'année	440 704,28
		Résultat global au 31/12/2018	824 791,08

Pour 100 € dépensés en fonctionnement en 2018



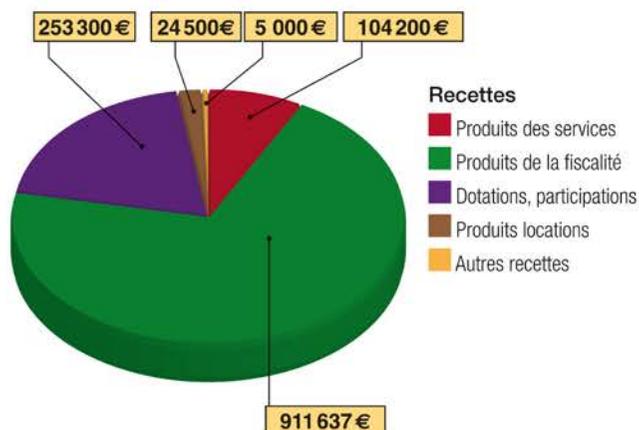
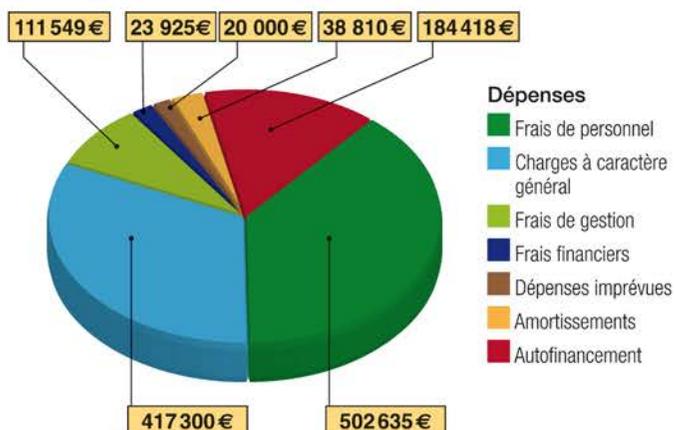
Situation financière de Saint-Pavace

	Saint-Pavace (en €/hab.)	Moyenne départementale (communes de 2000 à 3499 habitants)
Charges de fonctionnement	508 €	705 €
Produits de fonctionnement	699 €	853 €
Capacité d'autofinancement (pour investir)	209 €	168 €
Dette au 31 décembre	279 €	569 €

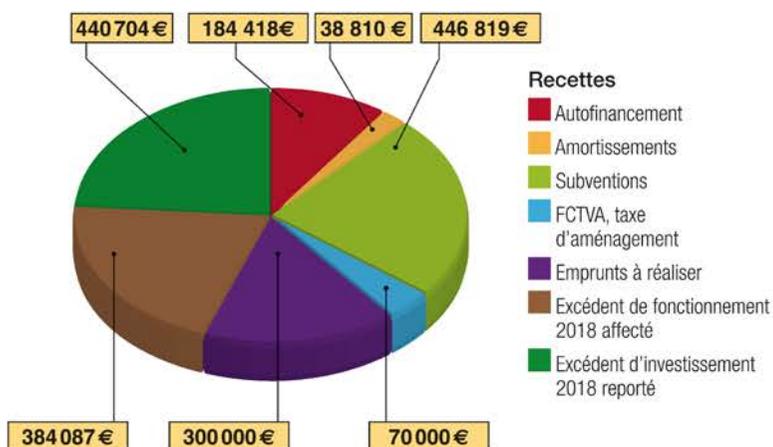
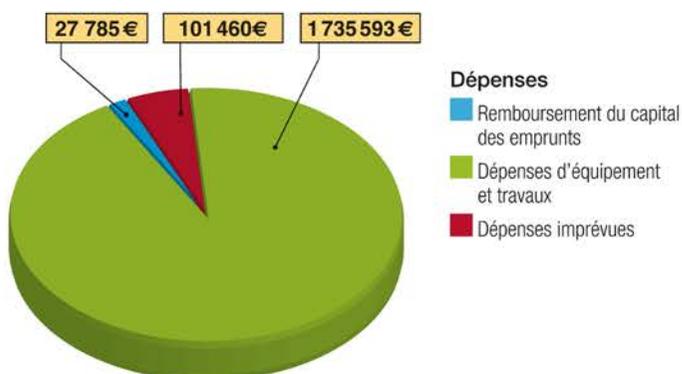
... Des chiffres qui confirment la bonne santé financière de la commune (chiffres 2018).

Le budget prévisionnel 2019

Fonctionnement = 1 298 637 €



Investissement = 1 864 838 €



Principaux investissements inscrits au budget 2019

Aménagement espace mairie et salles associatives.....	902 710 €
Aménagement du parc autour de la mairie.....	100 000 €
Aménagement rue de la Rivière/rue du Monnet devant la mairie.....	32 000 €
Aménagement rond-point route de Coulaines/rue du Monnet.....	140 000 €
Aménagement de la cour de l'école primaire.....	95 000 €
Remplacement portes des classes de l'école primaire et maternelle.....	39 250 €
Pose de panneaux photovoltaïques.....	52 000 €
Ecole numérique - matériels.....	16 000 €
Forage d'un puits à l'espace sportif.....	20 000 €
Remplacement éclairages salle de loisirs en LED.....	17 000 €
Remplacement rideaux et tables petite salle des loisirs.....	8 500 €
Aménagement espace jeu Basket/hand fonds de concours CDC.....	7 000 €
Viabilisation de 4 lots à bâtir lotissement du Lauzai.....	80 000 €

Les taux communaux des impôts locaux 2019, votés par le Conseil municipal, sont identiques à ceux de 2018

	Taux 2019
Taxe d'habitation	8,31
Taxe foncier bâti	16,99
Taxe foncier non bâti	24,93

Les finances de la commune



Voirie - réseaux - espaces



Budget annexe Assainissement

	Réalisé 2018	Prévu 2019
Dépenses de fonctionnement	191 190,87	131 792,93
Recettes de fonctionnement	228 485,10	119 452,00
Report résultat fonctionnement N-1	20 013,56	12 340,93
Résultat de fonctionnement	57 307,79	0,00
Dépenses d'investissement	339 817,14	28 727,00
Recettes d'investissement	170 891,65	202 940,86
Report résultat investissement N-1	-5 288,37	-174 213,86
Résultat d'investissement	-174 213,86	0,00
Résultat global	-116 906,07	0,00
Restes à réaliser (subventions)	129 247,00	

La redevance municipale facturée par m³ d'eau consommée a été diminuée de 0,50€ en 2018, passant de 2,263€ à 1,763€/m³.

En 2019, le conseil municipal a décidé de maintenir le même tarif.

Journée citoyenne

Succès de la 3^{ème} Journée citoyenne le samedi 25 mai dernier avec la participation d'une soixantaine de bénévoles dans la joie et la bonne humeur, et un esprit de partage.

Plusieurs ateliers ont été proposés sur la demi-journée aux palvinéens : fleurissement des parterres, peinture d'un pont, du mur de l'espace Ste Anne, de la cabane à livres, empierrement des chemins, ramassage des déchets dans les fossés.



Des jeunes du conseil municipal enfants ont aidé à la peinture de la cabane à livres.

Des résidents du foyer occupationnel d'Anais ont participé aux activités, en apportant le café sur les sites d'activités.

Tout le monde s'est retrouvé pour le déjeuner autour d'un pique-nique partagé à la salle de loisirs, dans une ambiance très conviviale.

Rendez-vous en mai 2020 pour une prochaine journée citoyenne.



Budget du Centre Communal d'Action Sociale

	Réalisé 2018	Prévu 2019
Dépenses (aides exceptionnelles)	6 547,77	9 676,31
Recettes (dont subvention communale)	6 224,40 (6 200,00)	6 200,00 (6 200,00)
Report résultat N-1	3 799,68	3 476,31
Résultat de fonctionnement	3 476,31	0,00

Subventions aux associations

Collège Jean Cocteau-FSE et asso sportive.....	600€
FNACA.....	200€
UNC.....	150€
Médaillés militaires	150€
Accueil St Pavace	470€
Amitié loisirs	1 050€
Asso. Sport Comité directeur ...	8 300€
Comité des fêtes	700€
ADSPQI (inondations St Pavace) ..	100€
Chorale Harmonia	700€
Les Créateurs et Amis de l'art.....	150€
École de Saint-Pavace.....	4 150€

Prévention Routière	100€
Vie Libre.....	80€
Bibliothèque pour Tous Coulaines ...	350€
Restos du cœur	500€
AFM Téléthon	200€
Les Cop's trotteuses	150€





Aménagement du parc autour de la mairie

Dans le cadre de l'aménagement de la mairie, la commission s'est penchée sur l'environnement du bâtiment. À la fois espace de verdure longé par le ruisseau du Monnet et espace de jeux pour les petits, ce parc urbain, dénommé « square Anne de la Tour » est très fréquenté par les familles et les assistantes maternelles.

L'étude de cet aménagement a été confié à un cabinet spécialisé Paysage Concept, avec pour objectif d'embellir ce lieu de vie en maintenant un espace de jeux pour les tout-petits, des bancs, de la verdure, espace qui pourra être utilisé pour les photos des mariages, puisque la salle des mariages aura un accès direct sur ce parc.



Le ruisseau du Monnet devra être intégré, avec la mise en place d'une passerelle créant ainsi une ouverture sur les cheminements piétons du village.

Ce dossier a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires Ruraux.

Aménagement de la portion de la rue de la Rivière à la place de l'Église

À la fin du chantier de la mairie, le tronçon de la rue de la Rivière devant la mairie sera rénové jusqu'au carrefour avec la rue du Monnet : trottoirs, bordures, enrobés et signalisation.

Désherbage

Il est rappelé que les habitants doivent veiller au bon entretien au droit de leur propriété, que la voie soit publique ou privée. Les propriétaires ou locataires sont tenus de désherber le trottoir devant chez eux.

Merci de votre aide citoyenne pour maintenir la commune propre.

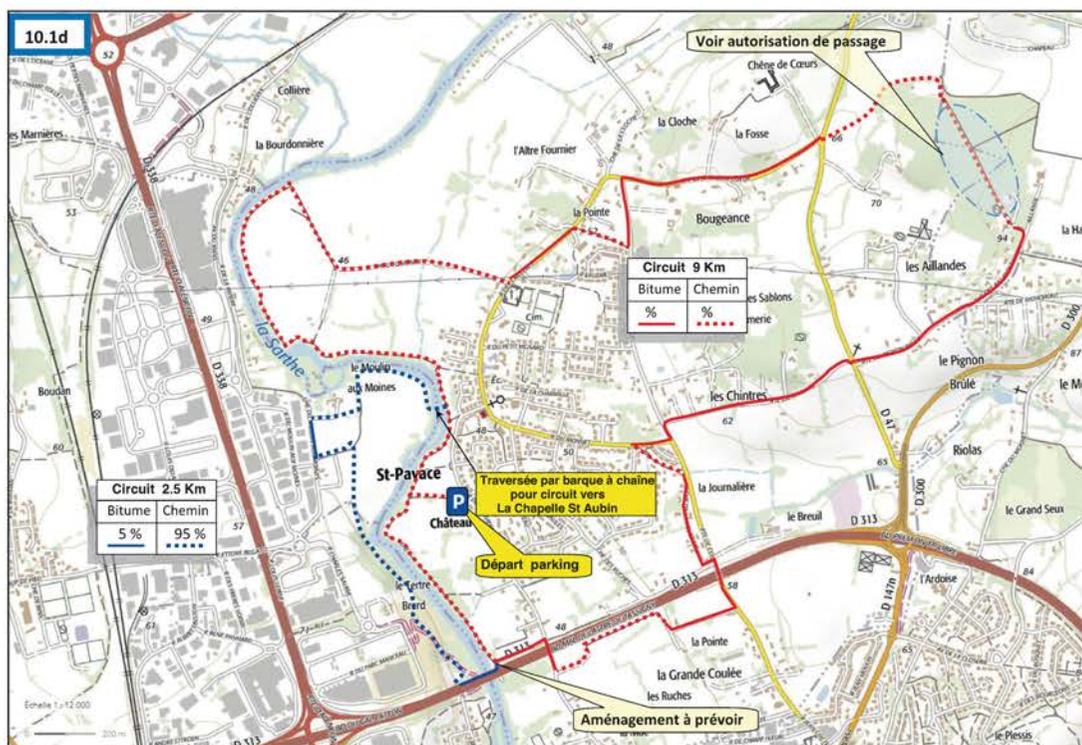


Le balisage des chemins pédestres par la Communauté de communes

La communauté de communes a confié à l'association de randonneurs les Mil'pats, le balisage des chemins pédestres, qui servira également à l'édition d'un nouveau guide de promenades à sortir en 2020.

Un circuit de 9 km va ainsi être repéré par une signalétique particulière. Il chevauche les communes de Neuville sur Sarthe au Nord et de la Chapelle St Aubin à l'ouest (via le bateau à chaînes).

À noter que désormais, le fauchage des abords des chemins est effectué par l'équipe technique communautaire, 3 fois par an, dans le respect de l'environnement par un broyage raisonné et différencié.



Urbanisme



La zone d'activités du Bois du Breuil

Après l'installation de la jardinerie Truffaut en mars 2018, une station-service Super U est ouverte depuis le 30 avril, à la sortie de la bretelle venant de la rocade. 4 pompes de carburant pour les voitures, 2 pour les poids lourds, 4 stations de lavage.

Le Plan de Prévention du Risque Inondation

Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) intervient pour améliorer la sécurité des personnes et garantir la limitation des dommages, préserver les champs d'expansion des crues et les capacités d'écoulements, améliorer la résilience du territoire pour un retour rapide à la normale après une crise.

Entre 2000 et 2004, des PPRI ont été instaurés au Mans, à Coulaines, à Allonnes, à Arnage, à La Chapelle St Aubin, à Yvré l'Évêque et à Saint-Pavace. Ces 5 PPRI en vigueur appartiennent au même bassin de risque mais ne sont pas homogènes entre eux. Ils résultent d'une modélisation hydraulique ancienne.

De nouveaux outils de modélisation ont été utilisés pour établir une nouvelle cartographie, qui a justifié la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation prescrite par le Préfet le 21 février 2018.

Le nouveau règlement a été étudié pour prendre en compte les modifications réglementaires, les évolutions du contexte et des enjeux locaux. De manière générale, il assouplit les règles applicables dans les zones répertoriées qui se sont étendues en modélisant une crue centennale.

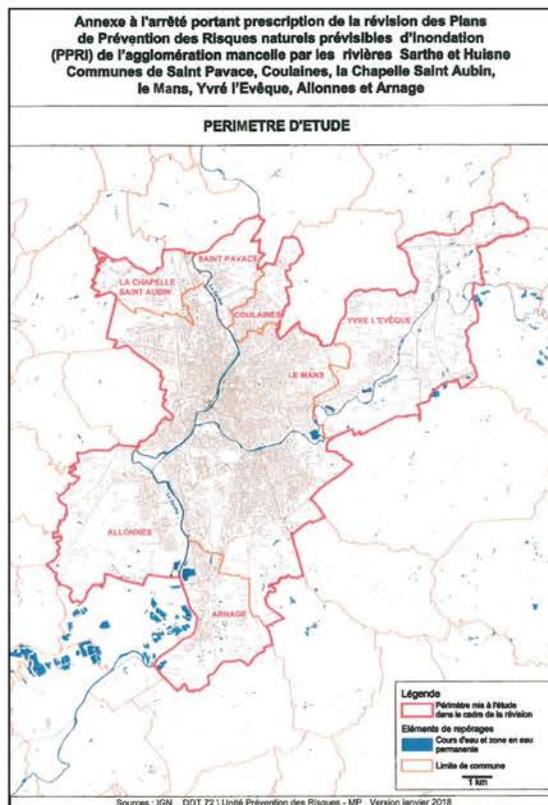
Après la phase d'étude et de consultation, l'enquête publique

se déroulera du 17 juin au 17 juillet 2019.

Permanences des commissaires enquêteurs en mairie de Saint-Pavace le mercredi 19 juin de 9h à 12h et le vendredi 5 juillet de 14h30 à 17h30.

Le nouveau PPRI devrait s'appliquer fin 2019 début 2020.

Pour Saint-Pavace, les cartes positionnent 24 habitations supplémentaires en aléa fort et 32 habitations supplémentaires en aléa faible.



Les lotissements

Le lotissement des Coteaux du Breuil

Point sur l'avancement des travaux EUROPEAN HOMES : la commercialisation est en phase d'achèvement. Les premières maisons seront livrées fin 2019.

les logements locatifs seront également disponibles vers la fin de cette année.

Le lotissement communal du Lauzai : 4 nouvelles parcelles seront viabilisées.

Le permis d'aménager déposé en mai devrait permettre un début de travaux en septembre, et la vente des quatre lots au 4^{ème} trimestre 2019.

Plusieurs acquéreurs se sont d'ores et déjà montrés intéressés par ces terrains.

Les lotissements réalisés par le promoteur « Foncier Aménagement »

» sur la route de Coulaines au lieudit la Journalière (entre le lotissement de l'allée de la Romerie et la rue Belle Vaudière) = 5 lots de 300 à 450 m².

Le permis d'aménager est en cours d'instruction, la livraison est prévue également en fin d'année.

» Sur la route de Bougeance : 6 lots de 300 à 700 m², livrables en 2020.

Rappel

Pensez toujours à venir consulter en Mairie (ou sur internet) le PLU en amont de vos projets de construction, extension ou aménagement divers afin d'être renseignés sur ce qui est précisément réalisable dans votre secteur d'habitation

Affaires sociales et scolaires - Vie familiale



École

Restaurant scolaire

La mairie a décidé de s'inscrire dans la Charte Qualité et Proximité du Pays du Mans en s'engageant à privilégier les circuits d'approvisionnement de proximité pour les fruits, les légumes, la viande, les produits laitiers... à utiliser des produits de qualité, de saison, frais, cuisinés sur place avec introduction du Bio pour la restauration scolaire de nos enfants.

Le compostage, le tri des déchets, la récupération des eaux pluviales... fait aussi partie des actions à mener dans le cadre de la charte.

La commune était déjà engagée dans ce processus sans le savoir (comme M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir !), et nous avons renforcé notre partenariat avec des producteurs locaux qui sont adhérents à la charte eux aussi. Ces producteurs (agriculteurs et /ou transformateurs) qui s'impliquent dans cette démarche, s'engagent à respecter les mêmes objectifs : circuits courts, saisonnalité, traçabilité, durabilité, protection de l'environnement, qualité nutritive des produits.

Le Pays du Mans propose un accompagnement et décerne de 1 à 4 fleurs pour valider cet engagement.

La commune de Saint-Pavace a eu le plaisir de recevoir 2 fleurs dès la première année et a été intronisée dans le cercle des communes adhérentes à cette charte le 15 mai dernier à Saint-Pavace, lors de l'Assemblée Générale de la Charte Qualité-Proximité.

Ce résultat est le fruit d'un travail commun des élus et des agents, la cuisinière, l'aide cuisinière et la secrétaire intendante, que nous remercions pour leur implication.

Désormais, les menus sont détaillés avec la provenance des produits, local, bio, cuisinés sur place...

En parallèle, une trentaine d'enfants ont pu bénéficier d'ateliers pédagogiques, financés par le Pays de Mans, animés par l'association « le Jardin du Vivant » en mars sur le temps méridien. Les thèmes abordés ont été le compostage et le gaspillage.

Ces élèves devront être les ambassadeurs auprès de leurs camarades de classe et bien sûr de leurs familles. Nous remercions l'école et les enseignants qui se sont engagés dans ces ateliers.

Toujours accompagnés du Pays de Mans, les agents de la cantine ont démarré une action de pesée des aliments et des restes. Le taux de gaspillage alimentaire ainsi mesuré permettra de tirer des conclusions et de définir des actions d'amélioration.

La question financière a été abordée au conseil d'école d'avril, il n'y aura pas de surcoût pour les familles.

Effectifs de l'école

L'évolution de nos effectifs pourrait nous faire craindre une fermeture de classe pour la rentrée 2020.

Aussi, les jeunes parents nouvellement arrivés sur la commune avec des enfants en bas âge (0-3 ans) peuvent se faire connaître en mairie. Ces enfants pourront ainsi être comptés dans nos futurs effectifs. Un grand merci d'avance.

L'équipement numérique de l'école :

La commune a sollicité et a obtenu une subvention de 7 000 € (50% du coût) dans le cadre de l'École numérique. Elle permettra de renouveler et de renforcer le parc informatique de l'école.

Centre communal d'action sociale

Le bilan de l'après-midi magique du 16 février dernier auquel une cinquantaine d'invités de plus de 75 ans, accompagnés de leur conjoint a été très positif. Tout le monde a été illusionné.

Le CCAS donne rendez-vous pour le prochain après-midi festif le 18 janvier 2020. Une invitation sera envoyée aux personnes concernées.

Petite enfance

Le second multi-accueil annoncé en fin 2018 va bien voir le jour dès la fin 2020. Les familles de Saint-Pavace pourront y faire garder leurs enfants. Ce service complètera l'offre des assistantes maternelles et de la micro-crèche privée déjà existante sur Saint-Pavace.

Pour tout renseignement :

« Les P'tits Bouts du Maine »

Structure petite enfance
CDC Maine Cœur de Sarthe
Rue du Tertre - 72380 MONTBIZOT
Tél. : 02 43 20 42 00
petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr

Le RAMPE est toujours au service des parents et des assistantes maternelles, pour conseiller, informer.

Accueils de Loisirs sans Hébergement

Le mercredi

La communauté de commune proposera à nouveau dès le mercredi 4 septembre 2019 un accueil pour les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis soit à la journée, soit le matin avec repas, soit l'après-midi sans repas.

Des transports seront organisés le matin et le soir depuis Saint Pavace (8h-18h30).

Les inscriptions se font tout au long de l'été directement à la Maison des Projets.

Petites et grandes vacances

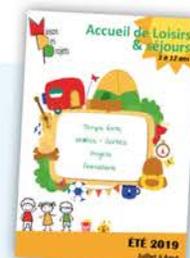
Accueil des enfants de 3 à 11 ans

Les inscriptions ont démarré sur le site internet : www.maisondesprojets.fr/site/

Pour les ados

Consultez les activités proposées sur le site internet. Inscriptions en ligne ou sur place.

www.maisondesprojets.fr/site/



Vie Associative

Conseil municipal enfants



Les 40 ans d'Amitié Loisirs

Le 5 avril dernier, le Club Amitié Loisirs a soufflé ses 40 bougies avec 200 de ses adhérents. Après avoir retracé l'origine et l'histoire du club, le nouveau président, Pierre Delorme, a mis à l'honneur 14 membres présents avant 2004 pour leur investissement : 11 par la remise d'un diplôme et 3 par la remise d'un trophée : Marie-louise Lebrun, Marcel Breux et Michel Bouquet. Toutes les personnes présentes ont été enchantées par cette magnifique journée.

» 16^{ème} Exposition « Les Créateurs et Amis de l'art » le samedi et dimanche 13 et 14 avril 2019 : une vingtaine d'exposants (peintres, sculpteurs...).

Les activités du CME

- » Participation à la commémoration du 8 mai.
- » Ramassage des déchets dans les fossés de la commune le dimanche 3 mars (bonne pioche : un vingtaine de sacs de déchets ramassés).
- » Fabrication d'un hôtel à insectes : Pour attirer les insectes utiles à l'environnement, les enfants ont installé un refuge pour les héberger.



» Bric à brac le dimanche 16 juin organisé par le Comité des Fêtes, dans la zone industrielle de Saint-Pavace, avant un retour en 2020 dans le centre du village, sur la promenade du Souvenir.

» Fabrication et pose de pièges à frelons ; une vingtaine a été installée dans différents arbres, avec la participation de M. Hérisson, palvinéen qui nous a fait partager ses connaissances sur le sujet.

Nous organiserons une réunion d'information en février 2020 pour que les palvinéens fabriquent et installent eux-mêmes des pièges.

» Participation à la journée citoyenne du samedi 25 mai : ramassage de détritus, peinture...

» Organisation d'un concours du « Vélo décoré », remise de prix et tenue d'un stand de loterie à la fête au Village le samedi 22 juin à 16h.





Maisons décorées :

La remise des prix a eu lieu le 7 février dernier. Nous remercions les palvinéens qui participent à la vie de leur village par leur décoration. Les lauréats ont reçu un bon d'achat au Magasin TRUFFAUT.

M. et M ^{me} EDON	Le Bourgneuf
M. et M ^{me} VIGATO	1 rue des Ormeaux
M. et M ^{me} ROUX	28 rue de la Charmille
M. et M ^{me} TREHARD	24 rue de la Charmille
M. et M ^{me} LAIGLE	2 allée de la Cour
M. et M ^{me} CHATEAU	40 rue de la Rivière
M. et M ^{me} CHATEAU - CHOLOUX	29 rue du Lauzai
M. et M ^{me} FIGUEIREDO	13 rue de la Rivière
M. et M ^{me} LETHIELLEUX	25 rue du Champ Large
M. et M ^{me} RICHARD	31 rue de Château
M. et M ^{me} MALASSIGNE	22 rue du Champ Large
M. et M ^{me} MARIE	1 rue des Saules
M. et M ^{me} VEYER	36 rue de la Rivière
M. et M ^{me} VAUCELLE	11 rue du Monnet
M. et M ^{me} CHANOUX - RAIMBAULT	16 allée du Lauzai
M. et M ^{me} SELMANI	21 rue de Château
M. et M ^{me} ROUSSEAU	22 bis rue de Château
M. et M ^{me} LABELLE	2 allée du Pré
M. et M ^{me} SAILLANT	18 bis rue de Château

Participation au TÉLÉTHON en décembre 2019

Plusieurs associations palvinéennes se joindront aux enfants du conseil municipal pour animer le Téléthon le samedi 7 décembre 2019.

AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



La Fête au village

Samedi 22 juin Promenade du Souvenir pour la Paix

Voici le programme préparé par les associations et la mairie :

- » 16h : Concours Vélos décorés du Conseil municipal enfants
- » 17h : Stand jeux tenu par les enfants du CM.
- » Stands buvette, crêpes, gaufres et pâtisserie et barbecue.
- » 17h15-18h15 : Démonstration de danse Country et initiation.
- » 18h15 : Chorale Harmonia.
- » 18h45 : Apéritif offert par la mairie accompagné par le Groupe PARENTHÈSE.
- » 23h : Feu d'artifice avec descente aux flambeaux.
- » Soirée dansante sur la promenade avec le DJ Jimmy.

Venez nombreux





Le bateau à chaines

Le CAPALVI a connu quelques soucis de traversée dans ses premiers jours de mise à l'eau, la chaîne s'accrochant dans les cailloux du fond de rivière ou dans les bois flottants.

L'installation d'une tyrolienne a permis de résoudre ce désagrément et désormais, le bateau est emprunté et apprécié par de nombreux promeneurs et cyclistes.

Les randonneurs de Saint-Pavace peuvent maintenant prolonger leur parcours vers le Boulevard Nature sur la rive de La Chapelle St Aubin.

L'idée de nos voisins de la Chapelle-Saint-Aubin de créer cet équipement simple et ludique avait conquis les élus de Saint-Pavace. Aujourd'hui, elle fait l'unanimité.

Notre marché du jeudi matin voit à nouveau s'en aller un commerçant

Après le primeur fruits légumes, le poissonnier a décidé de cesser son activité sur notre marché, la clientèle n'étant pas au rendez-vous.

Pour la même raison, le food truck « L'hambulant » qui s'installait le mardi soir sur la place, ne vient plus.

Pour nos commerçants qui font vivre notre village, continuez à leur faire confiance, ils vous réservent le meilleur accueil.



Remplacement des portes des classes

Pour terminer la rénovation des menuiseries extérieures de l'école, le remplacement des 6 portes de classes en primaire et 4 portes en maternelle (prévu au budget 2019).



Internet : déploiement de la fibre

Grâce à l'engagement entre Sarthe Numérique, Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique, constitué du Conseil départemental de la Sarthe et des Communautés de communes, et Sartel THD, filiale d'Axione Infrastructures, le Conseil départemental a annoncé que tous les Sarthois auraient accès à la fibre optique dès 2022.

Les habitants de Saint-Pavace seront éligibles à la fibre chez eux en 2021.



Informations générales

Balayage des rues : 26 juin ; 11 et 24 juillet ; 11 et 26 septembre ; 9 et 24 octobre ; 6 et 21 novembre ; 4, 19 et 30 décembre.



Attention au bruit

L'arrêté municipal n°041/2004 limite le bruit : à partir de 22h, il doit être veillé à ce qu'aucun bruit, quelle que soit sa provenance, ne puisse gêner le voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Vous partez en vacances ?

À l'occasion des vacances, la Gendarmerie et la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Sarthe reconduisent l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Des patrouilles de police et de gendarmerie, dans le cadre de leurs missions, assureront des passages fréquents sur les domiciles signalés. Ce dispositif, totalement gratuit, n'est pas incompatible avec les actions éventuellement mises en œuvre au sein du voisinage (ramassage du courrier, ouverture des volets durant l'absence du propriétaire...).

Télécharger le formulaire « **Tranquillité vacances** » de la gendarmerie de la Sarthe sur le site internet de la commune (<http://www.saint-pavace.fr/vie-pratique/securite-informations-gendarmerie/>) et envoyer-le soit par courrier, soit par mail à la brigade la plus proche de votre domicile :

cob.savigne-l-eveque@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Chiens en laisse

La loi n° 83.629 du 12 juillet 1983 dispose que les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics ou ouverts au public.

Merci de respecter cette obligation, notamment sur la promenade le long de la rivière.



Un été chaud et ensoleillé ?

Depuis l'été 2003, l'État met en place un Plan national de prévention canicule chaque année, à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 31 août, pour les personnes âgées les plus isolées et fragiles. Chaque année, dans le cadre de ce plan canicule, le CCAS propose aux personnes âgées de s'inscrire sur un registre nominatif et confidentiel. Ce document contient les coordonnées des personnes à prévenir ou du médecin traitant, que le CCAS pourrait contacter. Si vous souhaitez être inscrits sur ce registre, contacter l'accueil de la mairie.



Une petite révision mathématique

Soustraction : Si vous ne bloquez pas vos roues au panneau STOP avant de repartir, vous risquez de soustraire 4 points sur votre capital restant (12 au mieux).

Division : votre budget vacances peut se trouver amputé de l'amende encourue lors de l'oubli d'arrêt au STOP.

Addition : il vous est possible d'ajouter une aile froissée, voire plus, si une voiture prioritaire se trouve au même moment au même carrefour !

Multiplification : un problème pouvant entraîner un ou plusieurs autres, un « oubli » de respect d'un STOP risque de provoquer un cumul d'ennuis.

Bonne révision.

N'oubliez pas que vous circulez dans un village...

Respectez le code de la route...

Roulez doucement...



Baignade interdite

Baignade interdite dans la Sarthe sur la commune de SAINT-PAVACE

(arrêté municipal 2002/033 du 08/07/2002)



Le transports TIS

Votre commune est desservie par les Transports Interurbains de la Sarthe (TIS), le réseau de transport régional en Sarthe.

Les autocars des lignes TIS sont accessibles à tous pour vos trajets :

- Domicile-travail
- Domicile-études
- Loisirs et tourisme
- Achats, courses

Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou toute autre information, rendez-vous sur www.aleop.paysdelaloire.fr ou appelez la centrale de mobilité au 02 43 39 90 72.

MAIRIE

Tél. : 02 43 81 05 94 - fax : 02 43 82 12 18
mairie.sg @saint-pavace.fr

Site internet : www.saint-pavace.fr

Heures d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h (en période scolaire)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Maine Cœur de Sarthe

Espace François Mitterrand - 72290 Ballon-Saint Mars

Tél. : 02 43 27 37 20

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

Petite Enfance Maine Cœur de Sarthe

Rue du Tertre - 72380 Montbizot

Tél. : 02 43 20 42 00

Conseillers départementaux :

Véronique CANTIN, Thierry LEMONNIER

Maire de Neuville s/ Sarthe Adj. au Maire de Bonnétable

Tél. : 02 43 25 30 97 Tél. : 02 43 29 30 20

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Ramassage le MERCREDI sur toute la commune (*collecte reportée le jeudi les semaines comportant un jour férié*)

DÉCHÈTERIE

Neuville-sur-Sarthe

Horaires d'ouverture :

ÉTÉ du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi – Mercredi de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

HIVER du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi – Mercredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

ÉCOLES

École Maternelle Saint-Pavace Tél. : 02 43 81 21 47

École Primaire Saint-Pavace Tél. : 02 43 81 65 85

Collège Jean Cocteau Coulaines Tél. : 02 43 82 29 86

BIBLIOTHÈQUES

* Bibliothèque École de Saint-Pavace.

* Culture et Bibliothèque pour Tous

58, rue du Général de Gaulle • COULAINES

Tél. : 02 43 76 85 09

CULTE - OFFICES RELIGIEUX

Samedi 18 h 30 à Saint-Pavace

Dimanche 10 h 30 soit à Saint-Paul de Bellevue,
soit à Saint Nicolas de Coulaines soit à Sargé lès-le Mans.

Paroisse St Nicolas

presbytère, 42, av. du Général de Gaulle • COULAINES

Tél. : 02 43 81 12 12

<http://paroissesaintnicolas.over-blog.com>

MÉDECIN

Dr BOURGES

5 bis, rue des Pommiers • Saint-Pavace 02 43 76 04 40

Médecins d'urgence 72 02 43 51 15 15

SAMU

15 ou 02 43 23 23 23

POMPIERS

18 ou 112

HÔPITAL DU MANS

02 43 43 43 43

PHARMACIE

Pharmacie de garde 0 810 786 759

CENTRE SOCIAL

2, rue de Belle Île • Coulaines 02 43 74 11 10

(Assistante sociale, puéricultrice, PMI)

Permanence téléphonique le mercredi de 9 h 30 à 11 h

Centre anti-poisons ANGERS

02 41 48 21 21

IMPÔTS

Centre des Impôts - 33, av. Général de Gaulle • Le Mans

Tél. : 02 43 83 44 51

PERCEPTION

Trésorerie de l'agglomération mancelle

100, rue de Flore • Le Mans Tél. : 02 43 81 08 15

Électricité de France - Dép. d'urgence 09 726 750 72

Gaz de France - Dépannage d'urgence 0 810 433 072

Service des eaux SIDERM 02 43 84 67 23

Assainissement VEOLIA 0 969 323 529

ou 02 43 50 11 60

La Poste - 16, rue de la Paix • Coulaines 02 43 54 85 40

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

Boîte aux lettres Place de l'Église

Levée du courrier du lundi au vendredi à 12 h

Samedi à 9 h

GENDARMERIE

02 43 27 50 11

16, avenue François Mitterrand • SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE

Fax : 02 43 27 85 49

cob.savigne-l-eveque@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Journaux

* Correspondant OUEST FRANCE : M. Étienne CORBEAU

E-mail : etienne.corbeau@orange.fr 06 89 78 90 11

* Correspondant MAINE LIBRE : M. Jacques BOINAIS

35, rue du Monnet • Saint-Pavace 02 43 81 15 24

E-mail : lesboinais@gmail.com

Horaires des Cars T.I.S.

Des dépliants sont disponibles à la Mairie • www.lestis72.com

Service des Transports scolaires

2 rue des Maillets • LE MANS 02 43 54 72 72

Taxi Saint-Pavace

02 43 89 25 25

Innovation Transports

06 03 96 69 30

Il est rappelé que pour tous les problèmes concernant les voies et les réseaux communaux (assainissement, eau, gaz, électricité...), la mairie doit être informée d'urgence afin de faire intervenir les services concernés.

Fête du Village

Samedi 22 juin 2019

16h Défilé des vélos Décorés



17h Jeu de la roue magique



17h15 Country

18h15 Chorale Harmonia

Invitées surprises avec Vincent



18h45 Groupe Parenthèse

19h



Apéritif offert par la mairie

20h

Soirée animée par Jimmy le DJ

22h45 Retraite aux flambeaux



Saint Pavace

23h



Feu d'artifice

Organisée par les Associations, le CM enfants et la Municipalité

**Stand crêpes et boissons ouvert tout l'après-midi
barbecue frites**

